# BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE VERNIOLLE

PROPOSÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION

# Verniolle Feuille d'Aulne

DECEMBRE 2012 - N°20



# **EDITORIAL**

#### 2012 ..... s'en va !!!

C'est un moment fort qui reflète toutes les décisions prises par l'équipe municipale. Ce sont les nombreux chantiers mis en œuvre par les élus Verniollais afin d'améliorer la vie de toute la population.

Voirie : un investissement soutenu. La commune de Verniolle assure la remise à niveau de la voirie communale avec une opération sous mandat portée par la Communauté de Communes. Chaque année, le montant total des travaux est en moyenne de 150.000 €. Un rappel des réalisations :

*Programme 2011* (148.241,81 €) : Impasse des Myosotis, Chemin de Falga, Impasse de Sarda, aménagement cour école élémentaire, ralentisseur Avenue de la Halte.

**Programme 2012** (151.246.90 €): Avenue du Couserans, Rue de Soulet, Rue de Sourives, intersection Mied des Vignes et Rue du Pigeonnier, ralentisseur Avenue de Pamiers.

**Prévisions 2013** : Rue de Foucaud, Rue du Pigeonnier, Impasse de la Tribu et Chemin de Bel Air.

Le technicien de la Communauté de Communes chiffre les différentes voies, et, le Conseil Municipal, en fonction de l'enveloppe budgétaire, choisira le programme 2013.

Aménagements urbains 2012

#### Aménagement espace public Avenue des Pyrénées et Rue du Couserans

Travaux réalisés pour un montant de 118.883.22 € : réfection des trottoirs, aménagement parkings, création de cheminement piétonnier, espaces engazonnés.

Cette réalisation va permettre l'implantation d'un pôle médical et paramédical. Il comprendra une pharmacie, un cabinet médical, un cabinet d'infirmiers, et un cabinet pédicure podologue.

#### Sécurisation de l'intersection Rue de Mounic et Avenue de Mirepoix

Le manque de visibilité rendait le croisement dangereux, la pose d'un miroir a supprimé ce point noir (2 800€).

#### **Lotissement Clos des Iris**

Création d'un lotissement Impasse des Iris. 4 lots ont été aménagés et sont prêts à la vente.

Suite de l'éditorial en page 2.....

# Infos de la Mairie

La période hivernale arrivant, soyons vigilants, si nous avons connaissance de personnes en difficulté dans notre voisinage, n'hésitons pas à les signaler au CCAS (Centre d'action Sociale) en mairie.

**Pour les inscriptions sur les listes électorales :** Inscriptions jusqu'au 31 décembre 2012. Se présenter à la mairie avec carte d'identité et une attestation de domicile.

Le recensement des jeunes Françaises et Français auprès de la mairie de leur domicile est une démarche obligatoire qu'ils doivent effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Cette démarche précède la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Elle favorise par ailleurs l'inscription automatique sur les listes électorales.



#### Extension du restaurant scolaire

La cantine accueille quotidiennement 60 enfants en maternelle et 120 enfants en élémentaire. Les locaux existants étaient vraiment restreints donc un projet d'agrandissement a été mis en œuvre. Le montant total des travaux s'élève à 450.000 €. Ceci améliorera la qualité du service et la pause méridienne de tous les enfants.

Une mise en service partielle a été faite vendredi 23 novembre 2012 et l'ouverture totale est prévue fin janvier 2013.

#### Rénovation d'une grange en salle culturelle

Le gros œuvre est terminé, les menuiseries extérieures posées ainsi qu'une partie du dallage montant des travaux : 26 917,48 €.

Prévision pour 2013 : reprise de la toiture, travaux de plâtrerie, sanitaires et électricité. Ce bâtiment fera le bonheur des nombreuses associations qui animent Verniolle.

#### Equipement du cimetière

La loi oblige les communes à se doter d'un espace cinéraire. Le Conseil Municipal a fait construire un jardin du souvenir et un columbarium d'un ensemble de 20 cases, pour un montant de 12.200 €. La redevance pour une concession cinquantenaire (2 urnes) est de 600 €.

#### Equipement Ecole élémentaire

Mise en place d'un combiné buts de hand-panneaux de basket (6159,40€). Rénovation de deux salles de classe.

Rénovation des WC filles (8 000€). Mobilier (4 830€).

#### Distribution d'eau potable

Pour réduire les pertes importantes d'eau potable, une sectorisation du réseau de distribution a été réalisée. Cinq compteurs ont été posés à des points stratégiques. Cela permettra de comptabiliser facilement les débits anormaux et de faciliter la localisation des fuites.

La mise en service en septembre a déjà permis de faire baisser le volume d'eau consommé. Montant des travaux 25.000 €.

Prévisions 2013

#### Place Impasse du Lavoir

La démolition des anciennes douches municipales à libéré un espace pour aménager une place. Les demandes de subvention faites à l'état en 2011 et 2012 n'ont pas été retenues. Le Conseil Municipal lors de la séance du 11 octobre dernier, a exprimé la volonté de le réaliser en 2013. Création places de stationnement, d'une aire paysagère et d'un espace propreté. Montant des travaux 30.000 €.

#### Aménagement de l'intersection Rue de la République et Avenue des Pyrénées.

Modification des trottoirs pour améliorer le croisement des véhicules et l'accessibilité des piétons (9.000 €).

#### Aménagement de l'Avenue de Pamiers

Création d'un plateau traversant à l'entrée du village pour limiter la vitesse excessive des véhicules et sécurisation des deux abribus (20.000 €)

#### Fover rural

En 2011 et 2012 le foyer rural a subi des transformations importantes et appréciées par tous les utilisateurs. En 2013, nous aurons obligation de mettre les sanitaires aux normes.

Je tenais à vous présenter cet inventaire qui est le reflet d'une partie du budget de la commune. 2012 est encore une année de crise et nous devons être vigilants à garder une gestion maitrisée.

Dans moins d'un mois, le Père Noël sera là, une fête familiale qui fait la joie des petits et des grands. Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes en famille.

*Le Maire*Robert Pédoussat

# **ASSOCIATIONS**

La Gymnastique Volontaire section Verniolle vous propose de découvrir le Sport-Santé par la pratique d'activités physiques diversifiées.

Elle est affiliée à la FFEPGV, Fédération Française d'éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, **1ère fédération sportive nationale non compétitive**.

Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Favoriser la prescription d'une activité physique comme arme de prévention ou comme complément thérapeutique, c'est lutter efficacement aussi contre la sédentarité et, permettre à tout individu, de mener une vie sociale épanouissante.

Les séances sont encadrées par des animatrices diplômées. Tous les mardi de 20h15 à 21h30, et tous les jeudis, 18h30 h à 19h30 (step, renforcement musculaire (cuisses, abdos, fessiers), stretching, gym tonic, endurance, ...

#### **REJOIGNEZ NOUS**

Pour nous contacter: 05 61 68 01 94 / 06 32 35 78 85

#### **TELETHON MOTOS 2012 VERNIOLLE**

Ouvert à tous de la 125 à la 1800

Motardes et Motards venez nombreux partager votre générosité en participant à une promenade suivie d'un repas en commun au FOYER RURAL de VERNIOLLE (face à la poste) Vous pouvez participer à la balade uniquement.

#### Rendez-vous le dimanche 2 Décembre 2012

- 8h30 Place des écoles derrière la mairie (café offert par la municipalité)
- 9 h 30 départ du cortège moto (impératif circuit d'environs 2h et 120 km aller retour)
- 12h repas 16 euros (dont 1 euro reversé à l'association du Téléthon)

Contact et réservations au plus tard le 26 Novembre 2012 :

Vous avez des fiches d'inscription à la maire

Pour inscription contacter Serge au 05 61 68 01 94 / 06.32.35.78.85

#### A.L.A.E.

152 enfants de l'école élémentaire et 80 enfants de l'école maternelle sont inscrits sur l'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole. **Avec les enfants** de l'élémentaire nous continuons le projet intergénération.

Tous les jeudis soirs, les enfants rendent visite aux résidents de la maison de retraite où des ateliers chant et jeux de société sont proposés.

**Jusqu'en octobre**, les mardis soirs, les enfants se sont rendus sur la place du village pour des parties de pétanque avec le club des aînés. Cette activité sera reprise aux beaux jours.

**Tous les vendredis soirs**, dans la salle du club des aînés et en leur compagnie, sont organisées des parties de belote.Les lundis soirs, Madame DOUMENC Thérèse du club également, vient faire découvrir l'art du tricotage et du point de croix. Les enfants remercient tous ces intervenants.Un potager est cultivé également, la récolte de leur production sert ensuite pour la confection de délicieux mets.

**L'A.L.A.E.** souhaite également organiser le « **CARNAVAL DE VERNIOLLE** » le Samedi 30 mars. A cette occasion l'équipe invite les écoles et toutes les associations du début janvier, un courrier vous sera envoyé.

L'équipe d'animation



# Dans le cadre du TELETHON

# MARCHE AUX FLAMBEAUX

organisée par l'association Foires et Marchés

le VENDREDI 7 DECEMBRE 2012 Départ 18h

devant la Mairie de VERNIOLLE...

Vente de lampions : 5 euros au profit du Telethon à partir de 17h30

Au retour une petite collation vous attendra



## Village vigilant

En raison de la multiplication des cambriolages et comme cela se fait dans certaines communes, il serait bon que chacun de nous soit vigilant. Apprendre à repérer et à décoder certains dessins ou la présence d'enjoliveur ( signe possible d'un repérage avant effraction ) peut améliorer la vie quotidienne. Sans faire de catastrophisme, essayons de retrouver la sérénité de notre village en alertant, au besoin, les services de gendarmerie. (Voir le communiqué de la préfecture en dernière page.) Une verniollaise.

## DATES A VENIR... ET A RETENIR!

DATES	MANIFESTATIONS	
JEUDI 20 DECEMBRE	GOUTER DE NOËL DES ÂINES à 14 H 30. Inscriptions au 05 61 68 02 04	
DIMANCHE 23 DEC.	CONCERT DE NOËL à L'EGLISE à 18 H.	
VENDREDI 7 DEC.	LOTO DE L'AMICALE DES SOCIETES	
SAMEDI 8 DEC.	LOTO DE LA MAISON DE RETRAITE à 14 H.	
SAMEDI 12 JANVIER	LOTO DE L'AMICALE DES SOCIETES	
MERCREDI 23 JANVIER	REV : Rock et évolution de la société	
SAMEDI 2 FEVRIER	LOTO DE L'AMICALE DES SOCIETES	
MERCREDI 20 FEVRIER	REV : Le Droit des femmes	
MERCREDI 27 MARS	REV : Les origines de l'homme : nouveaux regards sur la Préhistoire	

# Verniolle Feuille d'Aulne



#### Nouvelle saison aux Ailes Bleues Verniollaises

Les membres du club d'aéromodélisme de Verniolle ont fait le bilan de cette année 2012 et préparé la nouvelle saison 2013.

Le président, Yves Bournet, relate les diverses activités de 2012. Le nombre d'adhérents augmentant, le parc d'avions s'étoffe avec de belles machines présentes tous les week-end (avions, hélicoptères, planeurs, jets). Avec un effectif de 205 adhérents dont 145 passeports scolaires représentant des collégiens et collégiennes des collèges P.Bayle à Pamiers et du Girbet à Saverdun. A cette occasion, Yves remercie tous les membres pour leur implication dans la formation des jeunes, permettant l'obtention du label « centre de formation » par la Fédération Française d'Aéromodélisme

Cette année fût bien remplie avec les journées d'entretien qui permettent d'avoir un site accueillant et très agréable, l'omelette pour pâques, la journée d'initiation des jeunes, les passages des brevets, l'organisation du show aérien, le vol de pente et les sorties sur les meeting d'Argeliers d'Aude, d'Argelers, St Flour, Causse Comtal, St Vincent de Tyrosse, Puivert, St Girons et le jet Power en Allemagne.

Le bilan financier est présenté par Jérôme Bournet et Stéphane Aubert. Ce bilan a été approuvé à l'unanimité.

Un nouveau bureau est élu :

- Président : Yves Bournet,

- Vice-Président : Guy Secco,

- Trésorier : Jérôme Bournet,

- Trésorier adjoint : Stéphane Aubert,

- Secrétaire : Eric Fauré,

- Secrétaire adjoint : Pierre Bonzom.



Cette saison 2013, débutera avec la galette des rois le dimanche 06 janvier, l'omelette le dimanche 07 Avril, la journée des collégiens 26 Mai, notre grand Meeting le 07 Juillet, le vol de pente au Prat d'Albis 22 Septembre, et bien sûr, les sorties meetings dans le Sud-Ouest à suivre sur notre site internet <a href="http://a-b-v-09.pageperso-orange.fr">http://a-b-v-09.pageperso-orange.fr</a> http://a-b-v-09.pageperso-orange.fr</a>

Pour toutes informations vous pouvez nous retrouver tous les samedis et dimanches sur notre piste proche de l'aérodrome de Pamiers / Les Pujols où sur notre site internet.

Pour une initiation avec l'avion école prendre contact par mail avec Eric:

ABV.0999@yahoo.fr<mailto:ABV.0999@yahoo.fr> où Jérôme tél: 06.79.56.96.33

Tout au long de l'année des moniteurs seront disponibles pour accompagner vos premiers pas dans ce beau loisir qu'est l'aéromodélisme.

#### R.E.V.—DEBUT DE SAISON IDEAL

4 conférences en ce premier trimestre pour la petite université populaire : « De l'environnement à Verniolle ou ailleurs » avec Michel Sébastien, en passant par « Promenade autour de l'œuvre du sculpteur Jésus Aparicio » animée par Antoine Seel sans oublier le partenariat avec la médiathèque pour « Land Art » de Jacques Dégeilh et Antoine Seel et pour terminer la session, Maryse Roig « Franco et les rouges ». Un programme éclectique, riche ; des conférences accessibles et de haute tenue ; des conférenciers aussi passionnés que généreux ; un public de plus en plus nombreux, assidu, conquis et enthousiaste... Tous les ingrédients sont donc réunis le quatrième mercredi de chaque mois et l'association culturelle Réflexions, Echanges à Verniolle invite tous ceux qui n'ont pas encore franchi la porte de la Salle de Réception à venir voir ce qui s'y passe ; un accueil convivial attend le spectateur qui peut d'ores et déjà noter les dates ci-dessous

Mercredi 23 janvier 2013 Mercredi 20 février 2013 Mercredi 27 mars 2013	Rock et évolution de la société Le Droit des femmes Les origines de l'homme : nouveaux regards sur la Préhistoire	Eric CHARDAIRE Nicole SURRE Antoine SEEL
Mercredi 17 avril 2013	L'école française est-elle démocratique ?	Emmanuel JARDIN
Mercredi 22 mai 2013	La spiruline : une solution pour la	Philippe ANCEL
Mercredi 26 juin 2013	dénutrition Histoires du Camp du Vernet d'Ariège	Raymond CUBELLS

ou consulter les informations pratiques sur le site <a href="https://sites.google.com/site/revverniolle/">https://sites.google.com/site/revverniolle/</a>
Les conférences, qui commencent à 20 h 30, sont libres et gratuites. Elles s'organisent autour d'un diaporama, d'une vidéo ou d'une présentation magistrale de la question et évoluent ensuite dans un débat où chacun apporte sa vision ou son questionnement. La conférence de mars se fera certainement hors les murs au Château de Fiches en préambule au Colloque international de Septembre et d'autres animations hors programme peuvent être mises en place en fonction des partenariats avec les acteurs culturels locaux.

A bientôt donc avec l'équipe des Rêveurs.



## STAGE de ZUMBA



Stage de ZUMBA avec Sandrine Prenant de l'association « A Corps Danse », professeur de Danse et instructeur ZIN.

Dimanche 13 janvier 2013 à partir de 15h30 Salle du Foyer Rural

Tarif: 5 €. Pour tous renseignements: 05.61.69.57.40

# **ASSOCIATIONS**

Tennis Club Verniollais : une école de tennis pour bien débuter l'année !!!

Le **Tennis Club Verniollais** n'arrête pas de nous surprendre par son dynamisme et sa convivialité. Déjà le mois de septembre avait permis de recevoir dans une ambiance fort sympathique les membres du tennis club de Varilhes. Un échange sportif fort apprécié le dimanche 23 septembre 2012, dès 9 heures du matin, avec un tournoi amical de doubles mixtes. Puis à partir de 13H30, place aux festivités avec un succulent repas qui a régalé les 35 personnes présentes. On en redemande...

Le mois d'octobre marquait la rentrée sportive avec le renouvellement des licences pour les adhérents. A ce jour déjà 42 inscrits, ce qui est de très bonne augure pour la suite de la saison, qui devrait rapidement dépasser les 50 adhérents de l'année précédente. Le mois d'octobre a vu aussi la naissance d'une école de tennis fort sympathique, ouverte à nos chers petits verniollais souhaitant découvrir la petite balle jaune. La première section de débutants, encadrés par Patrice PALLARES, est déjà complète avec 8 inscrits âgés de 7 à 9 ans. Les courts d'initiation ont lieu tous les mercredis de 17H30 à 18H30 sur les courts de tennis de Verniolle. Cet hiver, les enfants peuvent pratiquer à l'abri grâce au tennis club de Varilhes qui met à disposition son court couvert. Un grand merci à eux.

Enfin, des équipes « corpo » sont en cours de création sur le mois de novembre. Deux équipes engagées en mixte composées de : Emmanuel JARDIN, Fanny et Patrice PALLARES, Gilles LEBEL, Henriette MANDEMENT et Bernard AUTHIER ; ainsi qu'une équipe homme participeront au championnat départemental. De quoi porter haut et loin les couleurs de Verniolle...

<u>Pour tout renseignement ou inscription</u>: envoyez un email à <u>tennis.verniolle@gmail.fr</u> ou adressez-vous à l'Epicerie Prunonosa ouverte tous les jours au centre du village.

A bientôt sur les courts du TCV.



#### Le rugby à Verniolle...

L'Union Sportive Critourienne et Verniollaise évolue en Promotion d'Honneur juste au dessous du plus haut niveau régional. Au sein de la poule une, elle affronte Léguin, l'entente Seilh-Fenouillet, L'Union, l'entente Saint -Jory - Bruguières, l'entente Hers Lauragais, Villeneuve du Paréage et des clubs au passé prestigieux : Andorre, Foix et Lavelanet.

Elle tire son épingle du jeu et occupe les toutes premières places. L'équipe deux ans après des débuts difficiles effectue une belle remontée au classement et peut elle aussi envisager une qualification au printemps.

Cette saison l'accent a été mis sur le recrutement de joueurs locaux confirmés mais aussi débutants. Le groupe a été considérablement rajeuni. L'effectif est de 58 licenciés séniors et 24 dirigeants. Au niveau des jeunes le club est affilié à l'école de rugby de Pamiers Basse Ariège et compte dans ses rangs de nombreux éducateurs formés et reconnus.

Le terrain municipal de Verniolle étant officiellement homologué par la FFR, le club peut enfin accueillir des matchs officiels de rugby. Après deux rencontres organisées en fin de saison dernière quatre ont été programmées cette année.

L'USCV y a déjà affronté Seilh-Fenouillet et l'Andorre les 18 et 25 Novembre dernier. Deux belles victoires pour l'équipe une et autant pour l'équipe réserve.

Les entraînements du mardi se déroulent cette saison sur ce même stade.

Les deux rencontres jouées à Verniolle ont été suivies de repas à la salle municipale et ont à chaque fois réunis plus de cent personnes. Un grand merci au magasin Super U nouvellement installé sur la commune. On a noté avec plaisir la présence de nombreux verniollais autour de la main courante, preuve que le rugby a sa place dans notre village. La municipalité qui met les installations à disposition du club n'y est pas étrangère.

Rendez-vous au mois de Janvier 2013 pour deux nouvelles rencontres sur le terrain municipal de Verniolle (entrée gratuite).

Site du club: www.uscv-rugby.com



rien à prendre, rien d'intéressant

> maison déjà cambriolée

inutile

d'entrer

#### LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

#### CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES

La hausse des cambriolages est un phénomène observé au plan national et l'Ariège, comme bien d'autres départements, n'échappe pas à cette tendance. Depuis le début de l'année 2012, les cambriolages ont augmenté de 176 faits constatés par rapport à la même période de 2011 (+41 %). Les 2 tiers sont commis dans les résidences principales et secondaires. Certains territoires sont plus particulièrement impactés comme Pamiers et les communes environnantes, le Pays d'Olmes, Foix, Saint-Girons ou encore la Vallée de la Lèze. D'une manière générale, les faits sont commis pendant la journée, en l'absence des occupants. Le butin recherché tourne principalement autour des objets de valeur (bijoux en or notamment) mais aussi numéraire.

Pour lutter contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



- 1- Renforcez la protection de votre domicile
- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur; ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boite à lettres ou dans un pot de fleurs...confiez-les plutôt à une personne de confiance; n'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur votre trousseau de clés et, si vous le perdez, changez immédiatement vos serrures;
- installez des équipements de fermeture adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ...);
- fermez toutes les portes à clé même quand vous êtes chez vous, dans le jardin ou chez un voisin ; ne laissez jamais d'échelle, d'outils, d'échafaudage... dans votre jardin ;
- avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité ; attention aux usurpateurs en période de vente de calendriers!
- placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres;
- ne laissez jamais de messages sur votre répondeur téléphonique indiquant la date et la durée de votre absence.
- 2- Soyez un citoyen vigilant en signalant au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage (personne et voiture suspectes, bruit inhabituel, porte ouverte ou lumière allumée chez un voisin absent...). N'essayez pas de régler le problème par vous-même. Composez le 17 ou le 112.
- 3- Si vous devez vous absenter quelques jours, participez à l'opération tranquillité absence en signalant votre absence au commissariat ou à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles surveilleront régulièrement votre domicile. Vous pouvez aussi aviser vos voisins pour qu'ils relèvent votre courrier (une boite à lettres débordant de plis révèle une longue absence).
- 4- Si, malgré toutes ces précautions, vous êtes victime d'un cambriolage :
- prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie en composant le 17 ou le 112
- si les voleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inutiles mais privilégiez le recueil d'éléments d'identification (immatriculation ou type de véhicule, langage, stature, vêtements...)
- avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur;
- déposez plainte au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre choix ; faites opposition auprès de votre banque si besoin et déclarez le vol à votre assureur.

Pensez à tous ces petits gestes qui peuvent vous permettre d'éviter d'être victime d'un cambriolage.

Inscription possible sur la route, sur les murs, boîtes aux lettres, palier, portes etc...

D'une manière générale il convient d'être vigilant lorsqu'il y a une inscription nouvelle quelconque ou bien lorsqu'un objet est présent (enjoliveurs de voiture etc...).